



POUR POSTULER, VOUS DEVEZ
REEMPLIR LE FORMULAIRE
D'ADMISSION EN CHAM AUPRES
DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
DE VOTRE ENFANT AVANT LE
8 FÉVRIER 2025

Depuis 1999, le conservatoire d'Aubervilliers - La Courneuve et l'Éducation nationale s'associent pour permettre à des collégiens des deux villes d'accéder dans le cadre de leur scolarité à une pratique artistique collective fondée sur le travail vocal et corporel : le chant choral.

Les élèves ont plus de temps pour leur pratique artistique sans négliger les autres enseignements !

Le dispositif est ouvert à tout élève qui aime chanter, travailler en collectif et partager avec le public.

Le nombre de places est limité, l'accès au dispositif se fait donc sur audition et entretien. L'ensemble du cursus est gratuit..



**Inscription en Classe à
Horaires Aménagés en
Musique au
collège Gabriel Péri
"chant choral et
arts de la scène"**

**Le collège en chantant, c'est
possible et c'est gratuit en
CHAM !**

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
D'AUBERVILLIERS-LA COURNEUVE

5 rue Édouard Poisson
93300 Aubervilliers

41 avenue Gabriel Péri
93120 La Courneuve

Renseignements : service scolarité
scolarite@crr93.fr
01 48 11 29 31



UNE AUTRE FACON DE SUIVRE SES ETUDES AU COLLEGE

En alliant les études générales aux études artistiques, les classes à horaires aménagés en musique (CHAM) permettent aux élèves d'accéder à un environnement d'études encore plus épanouissant. Les élèves évoluent ainsi dans une ambiance positive où l'émulation et le travail collectif sont valorisés.

Ce dispositif nécessite un investissement un peu plus important en temps, récompensé par un cadre d'apprentissage unique et motivant, plaçant le plaisir de la musique, du chant et des arts de la scène au centre des études.

La pratique du chant choral vient nourrir le parcours scolaire des élèves. En effet, les études artistiques permettent notamment de développer la concentration, la mémoire, la patience, l'écoute, mais aussi l'expression orale, l'esprit critique et l'analyse. Les élèves ont plus confiance en eux, maîtrisent davantage leurs émotions comme le stress ou le trac, et élargissent leur culture, ce qui constitue autant d'atouts pour leurs études.

Entrer en CHAM au collège Gabriel Péri, c'est vivre pleinement ses études avec d'autres élèves partageant les mêmes centres d'intérêts. C'est une école qui enseigne le goût de l'effort, du respect des autres et de l'expression de soi, dans un grand esprit de camaraderie soutenu par le plaisir de faire de la musique.

Est-ce que c'est payant ?

L'inscription en CHAM et au conservatoire est gratuite.

Est-ce que les débutants sont admis ?

Bien entendu : il suffit d'aimer chanter !

Est-ce qu'on peut intégrer le dispositif en cours de scolarité ?

L'entrée dans le dispositif est possible à chaque rentrée, de la 6ème à la 4ème, sur audition.

Est-ce que les élèves ont le même programme d'étude que les autres collégiens ?

Oui, les élèves en CHAM suivent les mêmes études scolaires, ce qui leur permet de s'orienter en lycée sans problème à la fin de la 3ème.

Est-ce que les élèves ont plus de temps de cours ?

Les horaires sont aménagés, c'est-à-dire renforcés en musique. Ils sont adaptés pour permettre aux élèves de suivre les répétitions. Les élèves peuvent ainsi faire leurs devoirs le soir, s'entraîner, aller au sport... ou se reposer. Le volume consacré au chant choral et à la formation musicale est de 3 heures par semaine, intégré dans l'emploi du temps de la classe.

Quels sont les cours en plus ?

Le conservatoire et le collège dispensent des cours de chant choral, de technique vocale, d'expression corporelle et théâtrale, ainsi que de formation musicale.

Qui sont les professeurs ?

L'enseignement général est assuré par les professeurs du collège ; les cours de chant choral, de technique vocale, d'expression corporelle et de formation musicale par une professeure spécialiste du conservatoire et le professeur de musique du collège.

Où ont lieu les cours ?

Les cours sont dispensés au collège (6ème, 5ème) et au CRR 93 Jack Ralite, le mercredi matin, sur son site d'Aubervilliers (4ème, 3ème).

Les élèves participent-ils à des spectacles ?

Tout au long de l'année, les élèves montent un concert ou un spectacle de comédie musicale qui est présenté devant un public composé de leurs familles, de leurs amis et du public de la ville lors d'une grande soirée de gala.

Parfois la classe CHAM participe à des projets avec d'autres acteurs culturels, comme par le passé Les P'tits Loups du jazz, La Musique des Gardiens de la Paix, le Sirba Octet, le Choeur d'Enfants de l'Orchestre de Paris.

REJOINDRE LA CHAM

1. MARDI 21 JANVIER 2025 À 18H : Réunion d'information au collège.

2. AVANT LE SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 : remplir le formulaire d'admission en CHAM disponible auprès de l'école de votre enfant, en deux exemplaires. Un exemplaire sera conservé par l'école, vous devez faire parvenir l'autre exemplaire au conservatoire (dépôt à l'accueil, courrier postal, mail à scolarite@crr93.fr)

3. Mars 2025 : votre enfant sera convoqué pour une audition suivie d'un entretien.

4. Avril 2025 : distribution des dossier d'inscription en 6ème par les écoles. Mentionner le choix du **parcours particulier musique**.

5. Juin 2025 : résultats des admissions définitives prononcées par le Directeur académique.

LE COLLEGE

Collège Gabriel Péri

101 boulevard Edouard Vaillant
93300 Aubervilliers
01 86 78 35 20

